

LES SERVICES PUBLICS ET LA FONCTION PUBLIQUE SONT NOTRE RICHESSE. PROTÉGEONS-LES !

Nous sommes tous et toutes des usager-e-s des services publics et tous les jours nous pouvons bénéficier de leurs interventions et de leurs actions : hôpital, école, équipements sportifs, transports, énergie, culture... Nombreux sont les secteurs, qui, parfois sans que nous le sachions, relèvent du secteur public et qui, de fait, **nous appartiennent parce que nous les finançons.**

Le projet de loi dit de transformation de la fonction publique vient d'être présenté au Conseil des ministres pour le faire valider par le Parlement avant l'été. **Ce projet de loi ne concerne pas uniquement la gestion des agent-e-s de la fonction publique. Il nous concerne toutes et tous, en tant qu'usager-e-s.**

Le Projet de loi ne répond pas aux besoins actuels exprimés par les Français qui souhaitent une Fonction publique plus proche, plus humaine sur tous les territoires. Le président de la république a affirmé le 25 avril que « ce projet de loi est lancé pour le bien des fonctionnaires »*. C'est faux ! Ce projet de loi vise à diminuer les droits des agent-e-s et à précariser leurs statuts donc **à dégrader la qualité du service rendu au public.**

Il va également faciliter la privatisation des missions de service public par la généralisation du recours au contrat, les restructurations, les suppressions d'emplois...

→ Privatiser c'est augmenter le coût du service rendu en raison des profits réclamés par les propriétaires privés des entreprises vendant ces services.

→ Privatiser c'est dégrader voire supprimer le service rendu : Poste, santé, Autoroutes, Code de la route..

→ Et qui «s'engage à ne fermer aucun hôpital et aucune école d'ici à 2022» ne s'engage pas à ne fermer aucun lit et aucune classe ! Bien au contraire !

Les services publics ont pour mission de satisfaire les besoins collectifs :

➤ en permettant la prise en charge de toutes et tous, quel que soit leur âge, leur origine et leur situation financière et sociale;

➤ sur l'ensemble des territoires ruraux comme urbains.

Revendiquons des services publics gratuits qui servent et aident l'usager-e en garantissant l'égalité des droits !

Les services publics doivent être assurés :

→ par une Fonction publique indépendante grâce à son statut c'est-à-dire non soumise à des conflits d'intérêts privés ;

→ en garantissant l'impartialité et la neutralité de ses agent-e-s.

Ensemble pour une Fonction publique au service de tout-e-s, Exigeons le retrait du projet de loi de destruction de la Fonction publique !



9 MAI

GRÈVE DANS

LA FONCTION PUBLIQUE



MANIFESTATION À 14H30
PLACE CHÂTELET - CHARTRES